



P.E.D.T.

Projet Educatif de
Territoire

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

I. LA COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU

A. Caractéristiques générales

1. Son histoire
2. Une commune attractive

B. Population

1. Une répartition homogène sur le territoire
2. Un solde migratoire positif
3. Les critères socioéconomiques des familles

C. Les services à l'enfance et la jeunesse

1. Carte d'implantation
2. Identification des acteurs

II. UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

A. Son pilotage

1. Les missions du comité de pilotage
2. Son organisation
3. Sa composition

B. La démarche de concertation

C. Synthèse des travaux

1. Les 0-3 ans
2. Les 3-11 ans
3. Les 10-18 ans

III. LE PLAN D'ACTIONS ET SON ÉCHÉANCIER

IV. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

p 3

p 3

p 4

p 6

p 9

p 9

p 10

p 11

p 15

p 23

p 2

PRÉAMBULE

Le Projet Educatif Territorial (PEdT), mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation, circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des rythmes de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de l'ensemble des collectivités territoriales compétentes, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

La commune d'Orée d'Anjou, a souhaité faire de ce projet un outil de collaboration rassemblant les acteurs de l'éducation de la commune d'Orée-d'Anjou. L'enjeu principal de ce PEDT est de partager l'état des lieux de l'offre d'accueil et d'animation socio-culturelle à destination des enfants et des jeunes, de 3 mois à 18 ans ainsi que leurs familles. Il s'agit d'évaluer leur pertinence et ainsi soutenir, pérenniser ou modifier et structurer l'action éducative territoriale.

Ce PEDT prend la forme d'un engagement, pouvant être contractuel, entre les collectivités, les services de l'Etat et les autres partenaires, pour une durée de 3 ans. Il est intrinsèquement évolutif selon les aléas et décisions politiques, afin de répondre aux besoins du territoire et de saisir les opportunités d'actions possibles.



I. LA COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

A - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

1 - Son histoire

La commune nouvelle d'Orée d'Anjou est née le 15 décembre 2015 de la fusion de 9 communes historiques :

-Bouzillé

-Champtoceaux

-Drain

-Landemont

-La Varenne

-Liré

-Saint-Christophe-la-Couperie

-Saint-Laurent-des-Autels

-Saint-Sauveur-de-Landemont

La création de la commune nouvelle a été votée par l'ensemble des élus le 8 juillet 2015. Elle a vu le jour officiellement le 15 décembre 2015, avec l'élection du maire et de ses adjoints. À cette date, la commune nouvelle est devenue la seule entité juridique, elle se substitue aux communes et à la Communauté de Communes du canton de Champtoceaux. Depuis, les communes qui composaient la Communauté de Communes du canton de Champtoceaux sont devenues des communes déléguées.

La commune est organisée autour du maire et de ses huit adjoints formant le bureau des maires ainsi

p 3

qu'autour du conseil municipal réunissant l'ensemble des conseillers municipaux. L'animation des politiques publiques se traite dans les commissions présidées par le maire et les maires adjoints. La politique enfance jeunesse est traitée par la commission solidarités et actions sociales.

2- Une commune attractive

⇒ **Cadre de vie** : La commune d'Orée-d'Anjou bénéficie de qualités paysagères et patrimoniales exceptionnelles. Le territoire offre une diversité de paysages qui participent pleinement à la qualité du cadre de vie.

⇒ **Bassin d'emploi** : La commune bénéficie de l'influence de la métropole nantaise ce qui explique la singularité du territoire d'Orée d'Anjou en matière de développement. Le territoire de la commune d'Orée d'Anjou appartient à deux bassins de vie : celui d'Ancenis et l'agglomération Nantaise. La commune nouvelle intègre également les zones d'emploi de Nantes et d'Ancenis.

⇒ **Un taux de chômage faible** : Le taux de chômage en 2017 du pays d'Ancenis est le deuxième taux le plus faible de France : 4,7% contre presque 8,7% pour le département et 9,3% pour la France.

⇒ **Une attractivité des prix du foncier** : Les prix du foncier sont inférieurs aux communes de Loire-Atlantique, ce qui facilite les installations sur Orée-d'Anjou.



B - LA POPULATION D'ORÉE-D'ANJOU

1- Une répartition homogène sur le territoire

Orée-d'Anjou, bénéficie d'une répartition relativement homogène de la population, c'est un territoire non polarisé.

En 2018, la Commune nouvelle d'**Orée d'Anjou compte 16 499 habitants**, répartis comme suit : Bouzillé : 1 532 habitants, Champtoceaux : 2 503 habitants, Drain : 2 173 habitants, Landemont : 1 797 habitants, Liré : 2 576 habitants, Saint-Christophe-la-Couperie : 833 habitants, Saint-Laurent-des-Autels : 2305 habitants, Saint-Sauveur-de-Landemont : 1014 habitants, La Varenne : 1 766 habitants.

2- Un solde migratoire positif

Du fait de son attractivité, la population a continué à croître de 1,1% (contre 0,6% pour le département) entre 2010 et 2015. La commune a connu ces dix dernières années un rajeunissement important de la population. De façon générale et par rapport aux échelles de comparaison, la commune nouvelle se distingue par :

- La proportion de la classe d'âge des plus jeunes (0-14 ans), notable au regard de la moyenne département-

tale : 23,32% pour la commune nouvelle d'Orée d'Anjou et 19,7% pour le Maine et Loire.

- Les 30-44 ans sont également surreprésentés comparativement à la moyenne départementale : 23,3 % pour la commune nouvelle d'Orée d'Anjou pour 19,4% pour le Maine et Loire.

Ces deux classes d'âges tendent à augmenter sur le territoire de la commune nouvelle ayant pour effet un rajeunissement important de la population ce qui occasionne des besoins spécifiques en équipements (petite enfance, enfance, adolescence, loisirs, activités extra-scolaires, etc...).

Néanmoins, le nombre des naissances baisse fortement : les 0-3 ans ne représentent que 11% des 0-18 ans.

3- Les critères socioéconomiques des familles

La population détient un revenu médian équivalent à celui du département (+/- =20 000€ en 2014), c'est un niveau de revenu élevé pour une zone rurale. Les habitants d'Orée-d'Anjou détiennent le revenu le plus haut par rapport à l'ensemble du territoire de Mauges Communauté.

	Familles utilisatrices des accueils enfance Orée-d'Anjou
de 0 à 600	9%
de 601 à 900	21%
de 901 à 1200	28%
de 1201 à 1500	21%
de 1501 à 1800	8%
Plus de 1801	13%

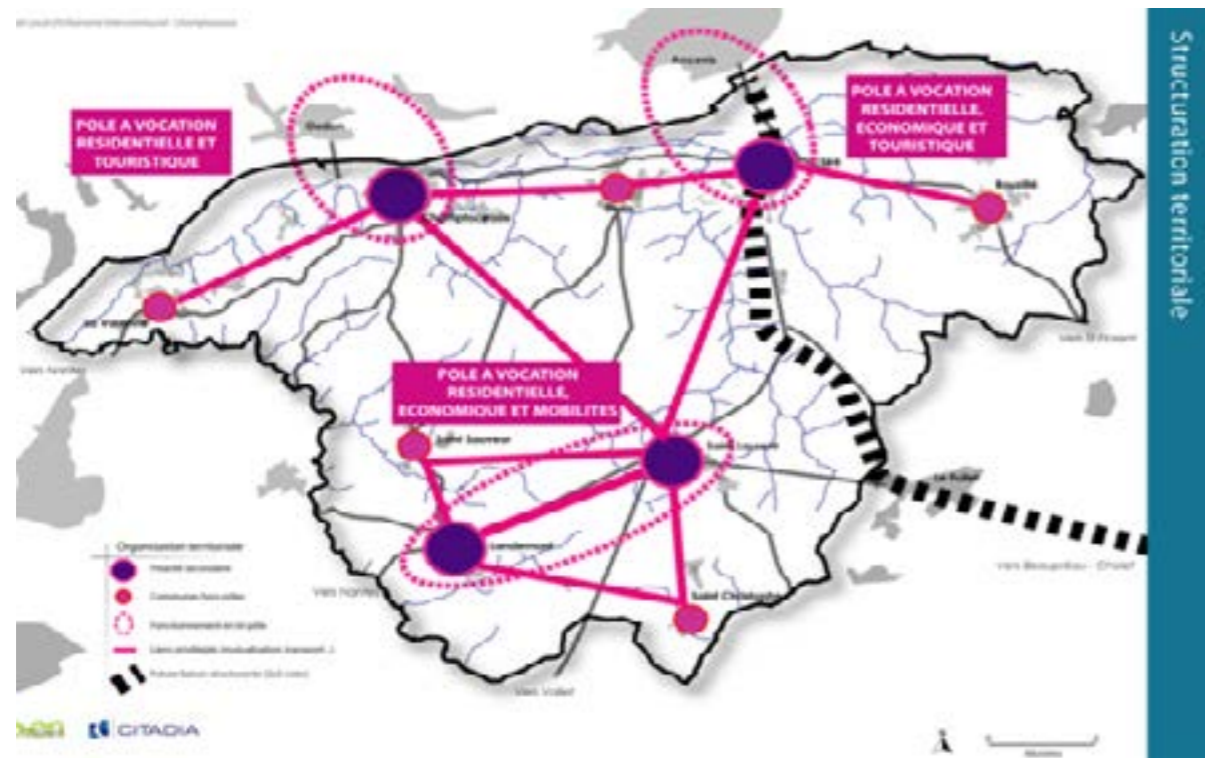
42% des familles ont plus de 1201 euros de quotient.

En termes de structure familiale, 7% des familles sont monoparentales.

Globalement, les familles d'Orée-d'Anjou bénéficient de critères socioéconomiques plutôt favorables. Cela ne doit pas masquer les difficultés des familles plus précaires. En effet, 22% de la population allocataire a moins de 600 euros de quotient. Une attention doit être portée à l'accès aux services enfance. De la même manière, les familles monoparentales avec des horaires atypiques peinent à trouver des modes d'accueil pour leurs enfants.

C - LES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Le développement de la commune en lien avec le PLU, tendra à renforcer les polarités en organisant la commune autour de trois pôles structurants Liré, Champtoceaux et Saint-Laurent-des-Autels-Landemont.



La répartition de la population est relativement homogène entre les principaux pôles (16% pour Liré, 15% pour Champtoceaux, 14% pour Saint-Laurent-des-Autels). Ces trois communes déléguées comptent plus de 2 000 habitants. Seule 1 commune déléguée compte moins de 1 000 habitants : Saint-Christophe-la-Couperie.

1 - Carte d'implantation des services enfance et jeunesse



<p>ÉDUCATION</p> <ul style="list-style-type: none"> École Collège 	<p>LIEUX D'ACCUEIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Multi-accueil Espace Jeunes Accueil periscolaire Accueil de loisirs
<p>EQUIPEMENTS DE LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> City-stade Skate park Piscine 	<p>CENTRE SOCIOCULTUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> Service jeunesse et RAM

2 - Identification des acteurs

• Bouzillé

Service enfance APS-ALSH
Foyer des jeunes association FDJ
Ecole publique François Rabelais
Ecole privée Notre Dame

• Champtoceaux

Pôle enfance « Graines de Loire » APS-ALSH
Ecole privée Saint Nicolas
Groupe scolaire les Garennes

• Drain

Service enfance « L'îlot loisirs » APS-ALSH
Ecole publique « les Fritillaires »
Ecole Notre Dame de l'Enfance

• Landemont

Service Enfance- APS-ALSH
Multi-accueil communal « les Bout' Chou »
Foyer des jeunes association Tumult's
Ecole Notre dame

• La Varenne

Pôle Enfance « les Loustics » APS-ALSH
Halte-garderie les P'tits Loupiots
Foyer des jeunes association J'ACTIV'
Ecole publique Henri Matisse
Ecole privée Sainte Anne

• Liré

Service enfance « 1,2,3 soleil » APS-ALSH
Ecole primaire publique Charles Perrault
Ecole Privée Mixte la Coulée Saint Joseph

• Saint Christophe-la-Couperie

Service enfance « Quai des Lucioles » APS-ALSH
Ecole P'tit Anjou

• Saint-Laurent-des-Autels

Service enfance « les Petits Laurentais » APS-ALSH
Ecole publique la Fontaine
Ecole L'Arche de Noé

• Saint-Sauveur-de-Landemont

Pôle Enfance « 1, 2, 3, soleil » APS
Ecole privée « Arc en Ciel »

• Orée-d'Anjou

Centre socioculturel associatif « Rives de Loire »
(Relais Assistantes Maternelles
Animation jeunesse-Loisirs, PIJ, Chantier de
jeunes, intervention dans les collèges
Insertion +de 26 ans, Animation familles, MSAP)
Collège public Georges Pompidou
Collège privé Saint Benoit

Les services à l'enfance et les multi-accueils sont municipaux, les foyers de jeunes sont associatifs avec du personnel communal.



II. UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

A - SON PILOTAGE

Le projet débute en 2019 et s'arrêtera fin 2021. Le choix d'un projet à cheval sur deux mandats permet d'engager des actions dès 2019 et de laisser le temps à la nouvelle équipe municipale d'engager une réflexion sur l'enfance et la jeunesse.

1- Les missions du comité de pilotage

Le rôle principal du comité de pilotage est d'atteindre l'objectif de complémentarité et de cohérence entre les différents temps éducatifs et de recherche d'articulation entre les différents partenaires.

Il ne s'agit pas d'une instance lourde de décision mais plutôt d'une structure d'échanges entre les différents acteurs visant à :

- **PARTAGER** des constats relatifs à la mise en œuvre du PEDT,
- **ÉCHANGER** des informations entre partenaires,
- **IDENTIFIER** certaines difficultés, d'éventuels dysfonctionnements,
- **FORMULER** des pistes d'améliorations possibles pour atteindre au mieux les objectifs du PEDT,
- **RESTER EN VEILLE** sur les questions d'enfance et de jeunesse
- **DÉTERMINER** les priorités d'actions à mettre en œuvre sur le territoire pour atteindre les objectifs éducatifs partagés.

Le comité de pilotage aura également pour mission de considérer l'enfant et le jeune dans sa globalité, dans toute sa dimension, quel que soit son environnement en favorisant une communication entre les partenaires éducatifs.

2 - Son organisation



Un comité de pilotage se tiendra à l'échelle d'Orée d'Anjou et trois comités opérationnels, un par pôle de proximité, pourront nourrir le comité de pilotage de leurs réflexions. Les comités de pilotage par pôle se réunissent une fois par trimestre et le comité de pilotage Orée d'Anjou se réunit deux fois par an.

La composition du comité de pilotage ODA	La composition du comité de pilotage par pôle
Pilote, suit et évalue le plan d'action	Evalue le plan d'action
Entend l'évaluation des comités par pôle,	Emet des souhaits et élabore des perspectives
Fait la synthèse et propose	
Commune Orée d'Anjou Elus : Représentants de la commission solidarités et actions sociales Coordonnatrice enfance jeunesse	Commune Orée d'Anjou Elus : Adjointes en charge des affaires scolaires des communes déléguées Agents communaux (services enfance, EAJE - Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants- foyers des jeunes)
Partenaires scolaires Les comités représentatifs des écoles publiques et privées (2 directeurs, 2 parents d'élèves) Les directeurs de collèges	Partenaires scolaires Représentants de parents d'élèves Directeurs d'école
Partenaires institutionnels DDEN, représentant diocésain Inspection académique CAF MSA	
Partenaires associatifs Centre socioculturel Rives de Loire	Partenaires associatifs Centre socioculturel Rives de Loire en lien avec leur action sur les pôles

B - LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

1 - Développer un « bien vivre ensemble sur la commune d'Orée-D'Anjou » en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.

2 - Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager sur leur territoire dans une dimension citoyenne

3 - Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique, physique.

4 - Animer et évaluer le projet éducatif de territoire et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs.

Ces axes ont servi de « fil rouge » aux ateliers de concertation pour prendre en compte l'ensemble des enfants de 0 à 18 ans :

- ⇒ 0-3 ans
- ⇒ 3-11 ans
- ⇒ 10-18 ans

Les tranches d'âge se chevauchent dans les plans d'actions pour une meilleure prise en compte des âges passe-relles.

3 groupes de travail ont été mis en place :

Petite-enfance : il a réuni le RAM, les 2 EAJE de la commune, des assistantes maternelles, l'association Les P'tits Loups ligériens ainsi que les élus de la commission solidarités et actions sociales.

L'enfance : il a réuni des directeurs d'écoles, des parents d'élèves, les directeurs de pôle enfance, les élus de la commission solidarités et actions sociales.

La jeunesse : il a réuni les animateurs jeunesse du centre socioculturel, les animateurs jeunesse de la commune et les élus de la commission solidarités et actions sociales.

6 entretiens ont été réalisés avec les deux collèges, l'association La Turmelière, la ludothèque et le musée Joachim Du Bellay.

Ces ateliers ont réuni 58 personnes.

C - SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Les principaux enjeux identifiés par l'ensemble des groupes de travail concernent : le maillage territorial de l'accès à l'offre pour les familles, les jeunes et les enfants. La mobilité intra communale. Le lien entre les acteurs éducatifs pour plus de cohérence entre les différents temps de la journée de l'enfant. L'articulation des partenariats et des compétences pour une meilleure efficacité de l'action éducative avec les associations et notamment le centre socioculturel.



1-L'accueil des 0 - 3 ans

▣ **Le taux de couverture entre l'offre d'accueil des 0-3 ans et la demande des familles est optimum (2016).** En effet, il y a une forte présence d'assistantes maternelles sur la commune, elles répondent aux besoins des familles actives sur ODA. Néanmoins, il n'y a pas de complémentarité entre les modes de garde : peu d'offres collectives, seuls une halte-garderie et un Multi Accueil. Ce qui entraîne un net déséquilibre entre l'offre individuelle et collective : 24 places en EAJE (Etablissement de Jeunes Enfants) contre environ 600 places en individuel (Assistants maternelles + MAM)

▣ **L'offre d'accueil en horaires atypiques** : quelques assistantes maternelles proposent des accueils dès 5h du matin. Le besoin d'une solution d'accueil d'enfant en horaires atypiques concerne surtout les familles monoparentales. En général, les couples s'arrangent toujours pour qu'il y ait un adulte à la maison.

▣ **Les propositions du RAM, les projets des Multi-accueils, la formation des assistantes maternelles permettent de développer des activités adaptées et enrichissantes pour les 0-3 ans.**

▣ En principe, tous les habitants d'Orée d'Anjou ont accès aux deux structures d'accueils collectives. En réalité, les équipements sont placés sur deux communes proches géographiquement (La Varenne et Landemont) et seuls les habitants des communes les plus proches en bénéficient. Il existe une zone non pourvue sur Liré, Bouzillé et Drain.

2- L'accueil des 3-11 ans

- 15 écoles : 7 écoles publiques, 8 écoles privées accueillant 2037 élèves,
- 9 restaurants scolaires municipaux servant 1500 repas par jour,
- 9 accueils périscolaires accueillant 650 enfants par jour,
- 8 accueils de loisirs, accueillant 250 enfants sur les périodes de vacances,
- 10 séjours d'été bénéficiant à 185 enfants.
- 130 agents dédiés à l'enfance.

Chaque commune déléguée au moment du passage à 4 jours et demi (avant le passage en commune nouvelle), a travaillé et mis en place un PEDT à l'échelle de sa commune. L'évaluation des PEDT a été partagée avec l'atelier. Evaluation en annexe

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE L'ATELIER ENFANCE

L'amplitude maximale d'accueil d'un enfant sur Orée-d'Anjou est de 12h00. Cette amplitude n'inclut pas les activités extrascolaires hebdomadaires. Certains enfants sont présents le matin et le soir, allant jusqu'à 11h00 de vie collective quotidienne.

La pause méridienne est un moment cristallisant les tensions, les énervements et le bruit. C'est un temps qui a pour objectif de faire manger tous les enfants dans un temps imparti mais qui manque parfois d'intentions éducatives. C'est un moment inconfortable pour les agents et les enfants. La transmission d'informations entre les équipes n'est pas toujours satisfaisante.

LES ZONES DE VIGILANCE

Être en vigilance auprès des enfants qui ont des journées en collectif de plus de 10h00.

Les parents ne sont parfois pas informés d'incidents arrivés sur le temps du midi.

Il n'y pas d'harmonisation du temps méridien entre les communes déléguées.

Les équipes de restauration n'ont pas toujours de temps de transmission.

Il n'y pas de règlement commun sur tous les temps de vie des enfants.

Les transmissions ne sont pas évidentes car quand une équipe est mobilisable pour la transmission d'information, l'autre est mobilisée sur l'accueil des enfants.

LES EXPÉRIENCES QUI FONCTIONNENT

Inviter régulièrement les directeurs de pôle enfance en début de conseil des maîtres pour avoir un temps dédié à la résolution de problèmes ou de transmission d'informations.

Faire participer des représentants d'élèves (conseils d'élèves) à l'élaboration des règles communes à tous les temps : Accueil périscolaire, temps de récréation, temps de restauration, temps de classe.

Inviter les élus à venir partager un repas.

Avoir des adultes assis avec les enfants le temps du repas, comme en accueil de loisirs.

LES VALEURS PARTAGÉES

- **La sécurité physique et affective**, au sens du respect des besoins élémentaires de l'enfant (rythmes, cohérence du cadre, alimentation, expression...).
- **Le bien-être, le bien-vivre ensemble**, au sens de l'acceptation de la différence, du droit à l'expression et à l'écoute, mais aussi, du respect de l'individu dans le collectif.
- **L'équité** pour tous les enfants dans l'accès à l'offre et la qualité éducative.
- **La citoyenneté** au sens de la formation du citoyen, de permettre à l'enfant d'être acteur de son temps et de participer à la vie de sa commune.
- **L'autonomie** de l'enfant en l'aidant à grandir.

Toutes ces valeurs éducatives sont mises en œuvre dans les différents projets d'accueil : accueils périscolaires ou accueils de loisirs, projets d'établissements, restauration scolaire mais n'ont pas toujours les mêmes applications pédagogiques. Par exemple : la manière de faire respecter les règlements, les sanctions, l'expression... Des efforts sont à fournir pour plus de cohérence éducative.

3 - La jeunesse

L'ensemble des participants s'accorde sur le fait qu'il n'y a pas de définition précise de la jeunesse, on peut parler des jeunes. La jeunesse est le temps de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cette phase de transition s'accompagne de changements psychologiques et physiques. C'est une transition dense pour les jeunes, qui sont en recherche d'autonomie, de liberté. C'est une période qu'ils peuvent vivre comme exaltante mais qui comporte des risques, le jeune va chercher à expérimenter, à chercher d'autres valeurs que les valeurs familiales, à remettre en question le cadre.

Les jeunes peuvent être dans la toute-puissance comme dans une grande fragilité, c'est en ce sens qu'ils ont besoin du regard bienveillant de la communauté éducative d'Orée d'Anjou, élus, animateurs, professeurs, encadrants sportifs pour les accompagner dans l'apprentissage de la responsabilité.

Pour mieux opérationnaliser le projet éducatif à l'échelle du territoire, il semble important de distinguer deux tranches d'âge.

Les jeunes de 10 à 15 ans correspondant à l'âge collège ou pré collège. Les enfants de 10 à 11 ans sont volontairement laissés dans le volet enfance et dans le volet jeunesse du PEDT. Ils sont dans un « âge passerelle » ou ils ne se retrouvent plus forcément en accueil de loisirs et sont encore un peu jeunes pour l'animation jeunesse. Les jeunes de 10 à 15 ans ont besoin de se retrouver mais manquent de maturité pour s'organiser, ils sont en attente de propositions de sorties, de loisirs et d'endroits pour se rencontrer.

Les jeunes de 15 à 25 ans : lycéens, étudiants, jeunes travailleurs, ont besoin d'être accompagnés dans leurs projets, ils recherchent également des conseils et informations sur leur orientation, des lieux d'écoute liés à la sexualité, des sensibilisations autour des conduites à risque, des propositions de jobs d'été...

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été menée sur les deux collèges de Champtoceaux. Elle prend en compte les jeunes de Oudon mais pas ceux de Bouzillé. Le taux de retour est de plus de 60%.

Le taux d'activité des jeunes consultés est important (78%), l'offre de loisirs (sport, activité culturelle et artistique) semble accessible et variée. Leur temps libre est plutôt le week end, puisqu'un jeune sur deux pratique ses activités les mercredis et l'autre moitié déclare les pratiquer en semaine.

Les jeunes de 11-14 ans partagent leur temps libre entre les écrans et les copains. Ils communiquent par les tchats et les réseaux sociaux. Les réseaux sont dédiés à la communication entre pairs, ils ne verraient pas l'intérêt de communiquer avec des animateurs jeunesse via internet.

Les 11-12 ans sont les plus intéressés par les foyers des jeunes. Les 13-16 ans plus mobiles, plus autonomes et très connectés déclarent ne pas avoir besoin de lieux pour se retrouver. Il s'avère plus difficile de rentrer en contact avec les 13-16 puisqu'ils ne fréquentent plus les foyers des jeunes. Cela questionne car c'est une période qui peut s'avérer critique en termes de conduites à risques. La relation avec des animateurs jeunesse permettrait de prévenir certaines situations.

Plus de la moitié des jeunes ont des problèmes de mobilité. Les projets jeunesse sur Orée-d'Anjou doivent nécessairement prendre en compte cette dimension.

III. PLAN D' ACTIONS ET ÉCHÉANCIER

4 axes de développement et 3 plans d'actions pour chaque tranche d'âge

LÉGENDE

- Existant
- Existant mais à améliorer
- A construire

LE PLAN D' ACTIONS PETITE ENFANCE

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
1-Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune Orée-d'Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.	1-1 Poursuivre la réflexion sur le rééquilibrage de l'offre d'accueil individuelle et collective du jeune enfant		Mener une enquête sur le besoin des familles en termes d'accueil des 0-3 ans.	2019
	1-2 Vérifier et répondre aux besoins d'accueil des familles sur les horaires atypiques		Identifier les assistantes maternelles qui acceptent de travailler sur des horaires atypiques.	
	1-3 Contribuer à améliorer la qualité d'accueil des enfants accueillis par les assistantes maternelles		Soutenir l'action du RAM en mettant à disposition des salles adaptées. Multiplier les matinées récréatives avec inscriptions pour mieux répondre au besoin des assistantes maternelles et maintenir les matinées sans inscription.	
	1-4-Accompagner les parents sur le thème du jeune enfant et des écrans		Poursuivre et soutenir l'offre de formation proposé par le RAM pour les assistantes maternelles de la commune en proposant des places occasionnelles dans les multi accueils communaux.	
			Poursuivre le projet sur la prévention écran pour les 0/3 ans avec médecin, orthophoniste, psychomotriciens mis en place par les structures communales et le RAM	



Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
2-Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager sur leur territoire dans une dimension citoyenne	2-1-Soutenir les projets éducatifs permettant le respect de l'autre, le vivre ensemble.		Engager une réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap (formation, équipement, accompagnement...)	2020
3-Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique, physique	3-1 Partager la réflexion sur les opportunités de développement des deux Etablissements du Jeune Enfant existants ou l'implantation d'un petit équipement sur la zone blanche (Liré Drain, Bouzillé).		Poursuivre l'étude d'opportunité via un diagnostic de territoire sur les besoins sociaux.	2020
	3-2 Permettre la rencontre entre assistantes maternelles sur la commune.		Travailler une nouvelle convention avec « les P'tits Loups ligériens » à l'échelle d'Orée-d'Anjou qui cadre les objectifs du prêt de salle et sa capacité d'accueil	2020
	3-3- Rendre lisibles les conditions d'accueil des enfants dans les EAJE		Harmoniser les critères d'attribution des places en contrat dans les deux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant	2019
4-Animer et évaluer le projet éducatif de territoire et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs	4-1-Favoriser les pratiques de réseau entre les acteurs éducatifs		Valoriser les projets avec les bibliothèques et la ludothèque et favoriser son maillage territorial.	
			Renforcer les projets « passerelle » pour permettre aux enfants de mieux appréhender l'univers de l'école et du périscolaire.	
	4-3 Piloter, animer et évaluer le PEDT		Constituer et faire vivre un comité de pilotage adapté aux réalités du territoire.	

LE PLAN D'ACTIONS ENFANCE

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
1-Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune Orée-d' Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.	1-1 Assurer la continuité éducative		Etablir des règles de vie commune à l'école, à la restauration scolaire et au périscolaire, en s'appuyant sur les conseils d'élèves et les instances de concertation : conseils d'écoles, commission communale, comité de pilotage PEDT.	
			Croiser les temps de concertation entre les enseignants, les animateurs, les ATSEM et les représentants de parents pour avoir le souci commun d'une meilleure articulation des temps de vie pour l'enfant.	
			Renforcer les projets « passerelles » pour permettre aux enfants de mieux appréhender l'univers de l'école et du périscolaire, puis du collège et des foyers de jeunes.	
	1-2-Developper des activités périscolaires qui s'adaptent à la réalité de l'enfant et des familles		Penser les aménagements des accueils périscolaires pour répondre à la nécessaire prise en compte du rythme de l'enfant en fonction de l'amplitude horaire des accueils.	
	1-3-Faire évoluer le temps de restauration vers un temps méridien agréable pour tous et le reconnaître comme un temps éducatif		Engager les agents dans le cycle de formation proposé dans le cadre du projet « de la fourche à la fourchette » par l'association La Turmelière ou dans « mon restau responsable » à l'échelle de Mauges Communauté.	

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
1-Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune Orée-d' Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.	1-3-Faire évoluer le temps de restauration vers un temps méridien agréable pour tous et le reconnaître comme un temps éducatif		Renforcer la mise en réseau des responsables et encadrants du temps méridien pour travailler une charte commune pour un temps de restauration confortable.	2019-2020
			Reconnecter le temps de restauration aux autres temps en assurant des transmissions entre acteurs.	2019-2020
	1-4- Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes en sécurisant leurs déplacements à pied et à vélo.		Mettre en valeur les liaisons douces existantes et repérer les axes dangereux dans le cadre d'un schéma de déplacement doux.	2019-2020
			Communiquer sur l'opération « un gilet jaune pour chaque enfant » et faire le lien avec les permis piétons et cyclistes travaillés dans les écoles.	2019
2-Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager sur leur territoire dans une dimension citoyenne	2-1-Permettre aux enfants d'être acteurs de leur environnement		Repérer ou mettre en place des instances de concertation avec les enfants : conseils d'élèves ou comité de veille enfantine.	
			Relancer les conseils municipaux d'enfants à l'échelle d'Orée-d'Anjou.	
3-Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique, physique	3-1- Garantir une continuité de service pendant les vacances scolaires		Organiser et communiquer auprès des familles les ouvertures des 8 accueils de loisirs à l'année. Renforcer l'organisation par pôle en lien avec les préconisations du Plan Local d'Urbanisme.	
	3-2-Garantir une égalité d'accès aux séjours d'été		Augmenter la capacité d'accueil des séjours.	
	3-3- Harmoniser les pratiques pédagogiques des accueils d'Orée-d'Anjou		Organisation de 2 rencontres enfance annuelles réunissant l'ensemble des animateurs pour travailler sur l'échange de compétences et des projets communs	2019-2020

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
4-Animer et évaluer le projet éducatif de territoire et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs	4-1-Favoriser les pratiques de réseau entre les acteurs éducatifs		Identifier des agents référents Orée-d'Anjou pour suivre et faire vivre les projets : restauration scolaire, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse.	2020-2021
	4-2- Favoriser la mutualisation du matériel et des compétences		Favoriser l'interconnaissance avec l'association de « la Turmelière » et les accueils de loisirs.	
	4-3 Piloter, animer et évaluer le PEDT		Mettre en œuvre le projet de malle pédagogique en partenariat avec la ludothèque et le musée Joachim du Bellay.	
			Constituer et faire vivre un comité de pilotage adapté aux réalités du territoire.	2019

LE PLAN D'ACTIONS JEUNESSE

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
1-Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune Orée-d'Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.	1.1 Proposer des espaces de rencontre adaptés à chaque tranche d'âges 10-13 ans et 13-16 ans avec des orientations différentes : loisirs, engagements, prévention, orientation...		Positionner les 3 foyers de jeunes communaux à l'échelle de la commune nouvelle. Identifier les missions en termes de tranche (10-13 ans) et mieux articuler le partenariat avec le service jeunesse du centre socio-culturel.	2019
	1.1 Proposer des espaces de rencontre adaptés à chaque tranche d'âges 10-13 ans et 13-16 ans avec des orientations différentes : loisirs, engagements, prévention, orientation...		Créer un espace jeune unique dédié aux 13-16 ans pour répondre au manque de propositions pour cette tranche d'âge, en mettant en œuvre un projet éducatif autour de l'éducation aux médias. Ce projet devra prendre en compte les difficultés de mobilité des jeunes	2019-2020-2021
1-Développer un « bien vivre ensemble » sur la commune Orée-d'Anjou en permettant d'avoir les moyens d'une qualité de vie et de répondre aux besoins des jeunes, des familles et des enfants.	1-2-Répondre aux difficultés de communication, de confiance en soi, de capacité à être en relation avec les autres		Reconduire et amplifier les interventions autour des compétences psycho-sociales (débat, travail avec l'infirmière scolaire) des animateurs jeunesse du centre socio-culturel dans les collèges	
			Favoriser la connaissance entre les animateurs et les acteurs sociaux (assistantes sociales, psychologues, éducateurs) pour permettre si nécessaire l'orientation des jeunes en difficulté.	
	1-3-Favoriser une mutualisation et une mise en cohérence autour de la parentalité		Création d'un programme concerté et commun autour de conférences ou de groupes de soutien à la parentalité.	
	1-4-Amener les jeunes à avoir un esprit critique, les amener à prendre de la distance par des actions d'éducation aux médias, à l'image.		Poursuivre la réflexion sur les modes d'intervention auprès des jeunes pour prévenir les situations à risque liées à l'utilisation des médias.	

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
2-Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre avec leurs différences et de s'engager sur leur territoire dans une dimension citoyenne	2-1-Donner la possibilité aux jeunes de trouver des motifs d'engagement et de mettre en œuvre des actions		Relancer la réflexion sur le conseil municipal des jeunes et son articulation à l'échelle de la commune nouvelle et en lien avec les projets citoyenneté du collège Georges Pompidou.	
			Identifier et articuler toutes les instances de réflexion jeunesse (commission jeunes Rives de Loire, Conseil Municipal des jeunes, Conseil à la vie collégienne...) pour permettre la participation des jeunes à la vie de leur territoire.	
			Repositionner le pilotage des chantiers de jeunes au niveau du centre socio-culturel, pour harmoniser les pratiques et planifier les chantiers à l'année.	
	2-2-Permettre à des jeunes de s'engager dans des projets dans lesquels ils prennent des décisions pour eux-mêmes ou accompagnés par des animateurs		Harmoniser les pratiques d'accueils dans les espaces jeunes existants et permettre la prise d'initiatives dans un processus d'engagement.	2020
			Prendre en compte l'outil Point Information Jeunesse du CSC et le valoriser lors d'animations ou y orienter des jeunes pour un accompagnement individuel.	
3-Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique, physique	3-1-Proposer des projets accessibles à tous : tarifs, mobilité, proximité		Se donner les moyens de dépasser les freins liés à la mobilité des jeunes en menant une réflexion sur la location et la mutualisation inter-services mini bus.	2020
			Bâtir des programmes d'activités concertés entre acteurs jeunesse sur les vacances et conserver les principes de ramassage.	

Intentions éducatives PEDT 2019-2021	Objectifs généraux	Statut	Objectifs opérationnels	Echéance
3-Garantir une égalité et une équité dans l'accès à l'offre socio-culturelle et de loisirs quelle que soit sa situation économique, géographique, physique	3-1-Proposer des projets accessibles à tous : tarifs, mobilité, proximité		Veiller à l'équilibre des politiques tarifaires entre les différents acteurs.	
	3-2-Rendre l'offre de loisirs jeunesse plus lisible pour les familles		Représenter les rôles des acteurs jeunesse associatifs et communaux et le fonctionnement des différents espaces pour mieux communiquer auprès des familles.	2019
4-Animer et évaluer le projet éducatif de territoire et favoriser le partenariat et le fonctionnement en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs	4-1-Favoriser les pratiques de réseau entre les acteurs éducatifs		Identifier les différentes instances de coordination liées à la jeunesse (enfance ODA, Comité d'Action Jeunesse, Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté ...) et permettre leur collaboration.	2020
	4-2 Réflexion autour d'un vivier d'animateurs jeunesse expérimentés et repérés par les jeunes comme ressources		Mutualiser et fidéliser les animateurs en lien avec les acteurs de l'emploi, mission locale, service insertion.	
	4-3 Piloter, animer et évaluer le PEDT		Constituer et faire vivre un comité de pilotage adapté aux réalités du territoire.	2019

IV) LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Les orientations budgétaires sont déclinées à partir de 3 axes prioritaires :

	Les éléments 2019	Projection 2020	Projection 2021
La mobilité des enfants et des jeunes	5600 € Location d'1 minibus par pôle pendant les vacances d'été	12 000€ Location d'1 minibus par pôle pendant toutes les vacances à destination de services enfance et jeunesse + 6 400€	24 000€ 2 minibus par pôle pendant toutes les vacances à destination des services enfance et jeunesse + 12 000€

	Les éléments 2019	Projection 2020	Projection 2021
L'encadrement des jeunes	42 000 € Ouverture pendant les petites vacances et 3 semaines en été. Mercredi et samedi sur La Varenne et Landemont.	49 800€ Ouverture pendant les petites vacances et 3 semaines en été. Mercredi et samedi sur La Varenne, Bouzillé et Landemont + 7 800€	53 300€ Ouverture pendant les petites vacances et 5 semaines en été. Mercredi et samedi sur La Varenne, Bouzillé et Landemont. + 3 500€

	Les éléments 2019	Projection 2020	Projection 2021
Le diagnostic des besoins sociaux		18 000 €	
	La Réalisation d'une enquête sur les besoins sociaux du territoire co-pilotée par le CCAS, les commissions ODA et le Centre socioculturel Rives de Loire		



Coordonnatrice enfance - jeunesse : Gwenn YVIN
E-mail : g.yvin@oreedanjou.fr

Services Municipaux Orée-d'Anjou
4 rue des Noues
CS 10025 - Drain
49530 Orée-d'Anjou
Tél : 02 40 83 50 13
E-mail : accueil@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr